



# LES COMITÉS DE QUARTIER

Ville de Colomiers



Réunion du jeudi 16 décembre 2021  
18h30-20h30

Lieu : Salle polyvalente EN JACCA

## Compte-rendu de réunion

### PARTICIPANT·E·S

BONNAFOUS-ACQUITTER  
Davina  
DUPONT Yves  
LEFEVRE Ludovic

CALVIGNAC Laurent  
FANJEAU Armand  
ORTEGA Jean-Pierre

COHEN Anne-Lise  
*Correspondante de quartier*  
FREMONT Jean-Philippe

### EXCUSÉ·E·S

BECHARD Aurore  
DUPONT Elisabeth  
MEGA Dimitri  
OUKZIZ Khalid

CAMPERVEUX Florence  
FANJEAU Nicolas  
MONCELET Enzo  
TABEY-BEUVELOT Sandrine

DROUIN Anouk  
HAMADOUCHE Isabelle  
NGANTA DOGMO Itole

### Ordre du jour

---

**Objectif de la réunion** : Partager l'organisation interne du Comité de quartier.



- L'actualité du Comité
- Le fonctionnement du Comité
- Les moyens de communication mis en œuvre pour les Comités
- Échanges sur les constats/bilan et projections
- Retour formation V2F Conseils

Après avoir remercié les participants pour leur présence, Anne-Lise COHEN, Correspondante de quartier introduit la réunion.

## I. L'actualité du Comité

La phase d'installation des Comités de quartier est clôturée, elle s'est déroulée en trois temps :

- a. Un temps institutionnel**, le 16 septembre dernier à la Salle SATGÉ en présence de Mme le Maire, de l'Adjointe en charge de la Démocratie Locale et des Comités de quartier, des élus du Conseil Municipal. Tous les membres des Comités de quartier étaient conviés.
- b. Un temps « les Comités dans leur territoire »**, le 17 novembre dernier à la Salle Polyvalente En Jacca en présence du collègue « Élus » du Comité de quartier En Jacca-Marots. L'objectif était de favoriser l'interconnaissance des membres, et de commencer à co-construire un socle commun de référence.
- c. Un temps de formation.**

L'objectif de la réunion est de partager les bases de l'organisation interne du Comité de quartier. Le Comité de quartier En Jacca-Marots bénéficie d'une représentation d'anciens membres caractéristique. Leur présence est un atout dans la mise en œuvre de l'organisation interne du Comité de quartier, car ils bénéficient d'une expérience utile au sein de ce nouveau Comité de quartier.

Une première réunion entre membres du Comité de quartier s'est tenue le 6 décembre en visio-conférence. Ces derniers, ont pu partager une première organisation, et convenir des participations de membres sur les différents jurys à venir.

Il est rappelé que compte-tenu des contraintes sanitaires actuelles, il est demandé d'être extrêmement attentif au respect des gestes barrières. Le port du masque est obligatoire, l'aération de la pièce est demandée, du gel hydroalcoolique est mis à disposition ainsi que le matériel nécessaire à la désinfection du mobilier.

## PARTICIPATION DE MEMBRES DU COMITÉ AUX JURYS

Il est rappelé le caractère non obligatoire de la participation à ces jurys, comme pour l'ensemble des propositions émanant de la collectivité.

### **Concours « Déco'Noël »**

Un membre de chaque Comité est invité à participer au Jury du concours « Déco'Noël ». Cette année, au vu du nombre important de participants au concours, 2 dates de jury sont retenues.

Pour le Comité En Jacca-Marots M. Jean-Philippe FREMONT a participé le mercredi 15 décembre au jury.

### **Appel à projet citoyens Développement Durable**

À l'identique du jury du concours « Déco'Noël », un membre de chaque Comité est invité à participer au Jury Appel à projets citoyens Développement Durable. Pour le Comité de quartier En Jacca-Marots, M. Jean-Pierre ORTEGA est volontaire.

Les membres des Comités participants à ce Jury seront invités par le Service Environnement-Mobilités au jour et horaire convenus. Cf. *Tableau synthèse*.

## II. Le fonctionnement du Comité de quartier

### Rappels

#### 1. Principes et valeurs de la Charte de la Participation Citoyenne

---

- ⇒ S'impliquer dans les démarches de participation citoyenne proposées par la Ville de COLOMIERS
- ⇒ Contribuer à la préparation des choix portés par les élus, dans le respect de l'intérêt général
- ⇒ Éclairer la décision politique afin qu'elle soit adaptée aux besoins de la population.

Cela implique :

- ⇒ Liberté de parole de toutes et de tous
- ⇒ Transparence des démarches de participation
- ⇒ Laisser du temps aux citoyennes et citoyens pour s'informer, réfléchir, et débattre.

Les Comités sont le cadre privilégié de la concertation et de l'étude des projets entre habitants, associations, acteurs économiques et élus de la municipalité.

Les Comités participent par exemple :

- Aux concertations menées par la Ville dans le cadre du renouvellement urbain : ex. Seycheron, Val d'Aran, Mémothèque, École Simone Veil, définition du projet développement durable.
- Aux concertations proposées par différents partenaires de la Ville : ex. Tisséo Collectivités, TERREAL.
- Aux rencontres sur l'implantation de nouvelles pistes cyclables, de supports de communication numérique ou de mobiliers urbains.

Lieu d'écoute, d'expression et de concertation, le Comité de quartier peut formuler des propositions sur les questions et dossiers concernant le quartier.

En s'appuyant sur le compte-rendu de la réunion du 6 décembre dernier le Comité de quartier a établi une organisation.

#### 2. Principes d'organisation définis

---

Le Comité de quartier En Jacca-Marots acte le principe d'organiser une **réunion mensuelle, les 1ers mardis du mois** où la présence de l'ensemble des membres du Collège « Habitants » est requise. Les objectifs visés sont :

- ☞ De débattre et voter sur les projets et les orientations à la majorité des membres actifs - quorum de 60% des membres requis, c'est-à-dire 10 membres.
- ☞ Les procurations pour les membres absents peuvent être déléguées par écrit dans le groupe WhatsApp du Comité.
- ☞ De contribuer au suivi d'avancement des projets et du budget.

- ☞ De proposer des modifications de l'organisation ou du règlement du Comité.

Les membres du Comité prévoient d'organiser des réunions en visioconférence jusqu'à nouvel ordre. En effet, compte-tenu de l'effectif du groupe, il est difficilement conciliable d'organiser les réunions aux domiciles des membres. Les réunions en présentiel pourront se tenir lorsque les conventionnements pour les salles mises à disposition par la Ville seront établis, et dès que les contraintes sanitaires se seront assouplies.

- ☞ Le Comité souhaite pouvoir se réunir tous les mardis de 19h15-20h45. Une discussion s'engage autour des horaires, la proposition de 19h15 peut être contraignante pour les membres parents de jeunes enfants. Un consensus va se construire au sein des membres.
- ☞ Les membres du Comité s'accordent sur le fait de pouvoir tenir des réunions de manière régulière en présence du Pôle Participation Citoyenne.

### **3. Les thématiques**

---

L'organisation du mode de fonctionnement est propre à chaque Comité. La création de groupes de travail en leur sein est arrêtée par les membres, chaque membre peut participer à un ou plusieurs groupes de travail.

Lors de notre première réunion du 17 novembre dernier et de la présentation croisée nous avons pu dégager 7 thématiques :

- Environnement
- Éducatif
- Mobilités
- Lien social
- Vie du Comité
- Participation
- Aménagements quartier

Le Comité de quartier a décidé de regrouper celles-ci en :

- ⇒ Animation –fêtes, boîte à lire, gobelets CQ...-
- ⇒ Communication –page FACEBOOK, boîte mail, affiches, flyers, etc...-
- ⇒ Environnement –Voie verte, passerelle avec transports, etc...-
- ⇒ Sécurité publique
- ⇒ Transport

La répartition des membres dans les différents groupes de travail se fera lors de la réunion du 4 janvier prochain.

### **4. Les réunions**

---

La Ville de Colomiers met à disposition des Comités de quartier des lieux de réunions. Pour le Comité de quartier EN JACCA-MAROTS, par conventionnement, la collectivité met à disposition une salle de réunion dans deux lieux de son territoire : au sein de la Maison Citoyenne EN JACCA et de l'École S. VEIL. Ces conventions définissent les modalités de prêt de la salle, le calendrier, ainsi que la ou les membres-référents pour les clés. Le Comité de quartier décidera lors de sa réunion du 4 janvier le ou les membres-référents.

Pour la mise à disposition d'une salle à la Maison Citoyenne En Jacca et à l'École S. VEIL, les conventions sont à établir entre la Ville de Colomiers et le Comité de quartier En Jacca-Marots.

Le Comité souhaite construire des liens étroits avec la Maison Citoyenne En Jacca. La diffusion du programme d'activité de la Maison Citoyenne En Jacca est actée auprès du Comité. Il est convenu également de pouvoir convier la Maison Citoyenne pour partager, mettre en œuvre des actions communes.

## Les réunions

Le rythme des réunions des groupes de travail est laissé à l'appréciation du Comité de quartier lui-même. Le Comité de quartier peut également être convié à l'initiative de la collectivité, sur des temps de concertation, de réunions techniques et/ou de réunions publiques.

- **Les réunions entre les membres** sans la présence du Pôle Participation citoyenne. Elles conviennent pour échanger et décider entre les membres, travailler sur des projets, définir des priorités, etc. Pour être sur un même degré d'information il conviendrait qu'un CR de chacune de ces réunions puisse être fait et transmis à l'ensemble des membres ainsi qu'au Pôle Participation Citoyenne afin qu'il puisse accompagner le Comité de quartier.
- **Les réunions en présence du Pôle** ont pour finalité d'être un relai d'informations et d'apporter des réponses aux Comités de quartier, mais également pour être en appui au Comité en termes de méthodologie de projet, d'expressions de besoins techniques. Lors de ces rencontres le Pôle Participation Citoyenne sera en charge d'établir le compte-rendu, qu'il diffusera à l'ensemble des membres du Comité.
- **Les réunions en présence du Pôle et des élus du Comité** ont pour finalité d'établir un point d'étape de l'activité du Comité. Dès l'état d'avancement des réflexions portées par le Comité suffisamment abouti, les élus membres des Comité de quartier seront conviés à une présentation des premiers constats identifiés, des idées de projets y répondant et des axes de travail sur lesquels ils souhaitent œuvrer.
- **Les réunions ouvertes au public** sont ouvertes à toutes et tous. Elles se tiennent sur le même principe que le point d'étape, et réserve un temps d'échange en fin de rencontre. Une réunion publique doit s'organiser à minima 1 fois par an.

## Organisation d'une réunion

Les réunions sont des moments d'échanges indispensables au Comité de quartier. La réussite d'une réunion de travail se construit dès sa préparation et passe par plusieurs étapes :

- Il est nécessaire d'établir un ordre du jour permettant de clarifier le ou les objectifs, de réduire la perte de temps pendant la réunion et d'avoir un fil conducteur. Cela permet également aux participant de comprendre le but de la réunion, de bien préparer les discussions à venir ou les remontés d'informations.
- Il convient de mettre en place un émargement à chacune des réunions
- De désigner un membre-secrétaire de réunion chargé des prises de notes et de la rédaction du compte-rendu ayant pour objet de résumer les discussions passées, le suivi des actions et des

décisions prises au cours de la réunion. En plus de servir de synthèse aux participants de la réunion, il est également très utile pour communiquer et informer en interne.

## 5. Communication

---

Dès septembre 2015, lors du précédent mandat, avec l'instauration des Comités de quartier la Direction de la Communication de la Ville met en place une stratégie ayant pour objectif la promotion de la citoyenneté et de la participation des Columérins à la vie démocratique. Cette stratégie s'est construite dans une démarche partagée avant d'être mise en œuvre. Des temps de concertation ont permis l'établissement d'une « Charte d'utilisation des supports de communication des Comités de quartier » qui a pour objet d'établir de façon générale les règles d'utilisation des supports de communication. Le Service Communication de la Ville est support-technique du Comité de quartier pour les accompagner dans leur communication.

Les principes partagés de la communication au sein des Comités sont : un **principe de cohérence** entre toutes les actions de communication des Comités de quartier et entre toutes les actions de communication d'un même Comité ; un **principe de reconnaissance**, chaque action engagée doit être reconnue comme portée par le Comité de quartier organisateur ; un **principe d'équité**, les outils de communication mis à disposition doivent pouvoir l'être pour tous ; un **principe de recherche d'autonomie**, et une **principe de transparence**.

### ☞ Supports Prints

Un livret d'information pour chaque Comité de quartier présentant les membres et le territoire a été créé par le Service Communication de Ville. Les livrets d'information sont habillés par une **charte graphique** permettant l'identification du Comité de quartier. Un logo est créé pour chaque Comité de quartier.

Une création graphique spécifique pour « **1 évènement majeur par an** » par Comité de quartier est réalisé par le Service Communication.

Une expression régulière de l'actualité des Comités est prévue dans le « Columérin ». La conception est réalisée par le Service Communication garante d'une équité de traitement entre les Comités de quartier. Ces derniers ont la possibilité de faire des propositions de communication via le Pôle Participation Citoyenne.

Chaque Comité dispose d'un **kakémono** présentant son territoire, un barnum commun aux Comités est identifié « Comités de quartier », des banderoles également.

### ☞ Supports réseaux

A la demande des Comités de quartier un site internet des Comités a été créé. Il est demandé qu'un ou plusieurs membres(s)-réfèrent(s) par Comité procède aux mises à jours et communique sur les évènements du Comité. Le Pôle Participation Citoyenne a une fonction d'accompagnement et de veille sur le site. => <https://www.quartiers-colomiers.fr/vos-comites-1197.html>

Le site internet des Comités de quartier propose pour chaque Comités un formulaire de contact spécifique à chacun, une adresse générique est créée avec des codes d'accès. Chaque Comité de

quartier dispose donc d'une boîte mail spécifique : [enjacca-marots@quartiers-colomiers.fr](mailto:enjacca-marots@quartiers-colomiers.fr) . Cette boîte représente la porte d'entrée des citoyens pour entrer en contact avec le Comité.

La page FACEBOOK des Comités de quartier, un membre-référent est également requis, le Pôle Participation Citoyenne n'intervient pas dans la mise à jour de cette page. Il appartient au Comité quartier de faire vivre la page.

Pour tout ce qui concerne la communication numérique des Comités une session de formation sera proposée aux Comités de quartier.

### **Supports physiques –panneaux numériques-**

Chaque mobilier recevra des informations de la Ville et des informations des Comités de quartier correspondant : pour le Comité de quartier des Hauts de Colomiers, le panneau se situe sur la Place des Marots.

Un membre du Comité demande s'il est possible de pouvoir bénéficier d'un espace sur les panneaux d'affichages muraux des Ecoles S. VEIL et EN JACCA/S.VEIL, ainsi que d'une boîte aux lettres -à l'identique de celles dont disposent les parents d'élèves-. En effet, pouvoir disposer de ces espaces de communication permettra de donner une visibilité plus importante de l'action du Comité, notamment en direction des familles. Toutefois, il est important pour les membres du Comité d'être vigilant quant à la communication en direction des familles via les écoles. En effet, avec le découpage de la carte scolaire, les familles proviennent potentiellement de plusieurs territoires de Comités de quartier, cela pourrait induire de la confusion pour les familles. Il conviendrait de pouvoir avoir le périmètre exact des écoles concernées pour cibler au mieux la communication du Comité En Jacca-Marots.

### **Quelle communication mettre en place entre vous ?**

Dans le respect des principes de communication mis en œuvre, et des principes de fonctionnement des Comités de quartier, la communication « citoyenne » -collège « acteurs locaux » et collège « habitants » sur la construction de propositions, sur les débats internes au Comité doit être circonscrite au seul collège « citoyens » ceci dans un souci d'équité entre les élus, afin qu'ils soient tous informés dans un même temps de l'action du Comité.

L'information en direction des élus peut être transmise lors des réunions points d'étape ou bien par le Pôle Participation Citoyenne par la transmission de compte-rendu de réunion et le partage d'informations sur des projets spécifiques.

Lors du précédent Comité de quartier En Jacca-Marots, une boîte GMAIL avec un DRIVE permet aux membres du Comité le partage d'informations et de documents. Cette boîte a été réactivé par le Comité. De plus, un groupe WhatsApp a été créé également.

### III. Échanges sur les constats/bilan et projections

#### Bilan du CQ #1

---

- Participation au « Diagnostic en marchant » dans le cadre de la Gestion Urbaine et Sociale de Proximité –Politique de la Ville
- Agir dans mon quartier –Politique de la Ville- Proposer aux habitants de contribuer à la mise en œuvre d'un Fonds d'Initiative et de Participation des Habitants => soutenir des projets portés par les citoyens –QPV En Jacca-
- Concertation sur le projet du nouveau Groupe Scolaire Simone VEIL,
- Projet « Voie Verte ». Afin de créer du lien entre les Marots et En Jacca, et pour faciliter l'accès aux commerces et aux écoles, les membres du CQ ont proposé un projet de connexion entre ces derniers. Développement des modes doux jusqu'à la Gare en prévision de l'arrivée du métro. => *Ce secteur est dans le périmètre du projet de la ligne du métro incluant le développement d'un projet de liaison multimodale. Le projet « Voie verte » présenté par le Comité de quartier au printemps 2018 est intégré dans la réflexion et la construction. À aujourd'hui ce projet est dans sa phase « technique », et les échéances à venir ne sont pas plus précises. Le Comité sera invité sur les temps de concertation prévus.*

#### Retour CQ #2

---

Lors des échanges plusieurs points ont été abordés, à savoir :

- Un problème d'éclairage public qui empêche la visibilité sur le passage-piétons, l'éclairage est mal positionné, les piétons qui traversent sont dans l'obscurité => *Dans le cas d'un signalement de dysfonctionnement, de manquement, ou d'amélioration possible il est nécessaire de monter une fiche-action afin de pouvoir saisir le Pôle Relation Population. Toutefois, si le danger est immédiat le relai dans les plus brefs délais sera fait au Service compétent par le Pôle Participation Citoyenne.*
- Un problème de voitures-ventouses, allée Frédéric Mistral => *la police Municipale a la compétence de gérer ces difficultés. Le Pôle Participation Citoyenne fait remonter l'information.*
- La locomotive stockée dans une entreprise, témoin de l'activité industrielle de ce secteur, est en train de se dégrader. Un projet de rénovation, d'utilisation, de mise en valeur est-il envisagé par la collectivité ? => *le locotracteur n'appartient plus à la Collectivité. Cf. Compte-rendu de réunion de mai 2019.*
- Le précédent Comité de quartier a porté un projet d'installation d'une boîte à livres, Place des Marots. Celle-ci se dégrade fortement car elle n'est pas à l'abri des intempéries. Le Comité a saisi la collectivité pour trouver des solutions temporaires de rénovation, et pouvoir amorcer dans un second temps une réflexion pour son déplacement et sa mise à l'abri. => *le Pôle Participation Citoyenne relance les demandes de travaux pour la Boîte à Livres. Elle a été amené au Centre Technique de la Ville le jeudi 6 janvier dernier pour rénovation et consolidation. Une réflexion est portée par le Comité de quartier pour une installation à l'abri des intempéries.*

#### IV. Retour formation V2F Conseils

L'ensemble des membres ayant bénéficié de cette formation est satisfait des contenus, et de l'animation de celle-ci. Les membres n'ayant pu y assister trouvent le support de formation fourni complet et pertinent. Les fiches d'évaluation sont distribuées aux membres présents. => *les fiches d'évaluation seront envoyées aux membres absents à la réunion mais présents à la formation.*

#### V. Questions diverses/Tableau synthèse

<u>JURY DÉCO DE NOËL</u>	<ul style="list-style-type: none"><li>☞ M. Jean-Philippe FREMONT a participé au jury du 15 décembre, se fut pour lui un moment de convivialité très apprécié.</li><li>☞ Les membres du Comité demande s'il est possible que la Ville puisse éditer une carte interactive pour que les habitants puissent visiter ces maisons. =&gt; <b>Le Service Communication a édité celle-ci sur le site internet de la Ville <a href="https://www.ville-colomiers.fr/a-la-une/concours-de-decorations-de-noel-2922.html">https://www.ville-colomiers.fr/a-la-une/concours-de-decorations-de-noel-2922.html</a></b></li></ul>
<u>JURY APPEL À PROJETS CITOYENS DÉVELOPPEMENT DURABLE</u>	<ul style="list-style-type: none"><li>☞ Le Comité de sélection des appels à projet développement durable se réunira le 6 janvier en visioconférence.</li><li>☞ Membre du Comité participant à la Commission M. Jean-Pierre ORTEGA</li></ul>
<u>PRINCIPES D'ORGANISATION DÉFINIS PAR LE COMITÉ : la réunion mensuelle</u>	<ul style="list-style-type: none"><li>☞ Elle se tiendra tous les 1ers mardis du mois</li><li>☞ De débattre et voter sur les projets et les orientations à la majorité des membres actifs - quorum de 60% des membres requis, c'est-à-dire 10 membres.</li><li>☞ Les procurations pour les membres absents peuvent être déléguées par écrit dans le groupe WhatsApp du Comité.</li><li>☞ De contribuer au suivi d'avancement des projets et du budget.</li><li>☞ De proposer des modifications de l'organisation ou du règlement du Comité.</li></ul>
<u>PRINCIPES D'ORGANISATION DÉFINIS PAR LE COMITÉ : les réunions</u>	<ul style="list-style-type: none"><li>☞ Souhait du Comité de pouvoir se réunir tous les mardis.</li><li>☞ Volonté de pouvoir se réunir en présence du Pôle Participation Citoyenne de façon régulière.</li></ul>
<u>CONTACTS DES MEMBRES DU COMITÉ</u>	<ul style="list-style-type: none"><li>☞ Le Pôle Participation Citoyenne fournit le tableau compilant les contacts des membres.</li></ul>

<p><b><u>CONVENTIONNEMENT SALLES DE RÉUNION</u></b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>☞ Construction du Conventionnement Pôle Vie Citoyenne et Solidaire/Pôle Participation Citoyenne le 11 janvier</li> <li>☞ Construction du Conventionnement Pôle Éducation -Loisirs Éducatifs et activités physiques et sportives- / Pôle Participation Citoyenne le 14 janvier.</li> <li>☞ Prévisionnel de mise en place effective des Conventionnement février 2022.</li> </ul>
<p><b><u>PANNEAUX AFFICHAGE/COMMUNICATION</u></b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>☞ La communication des Comités de quartier se décline sur l'ensemble du parc des panneaux numériques de la Ville. Une communication spécifique à une action circonscrite au Comité de quartier En Jacca-Marots pourra être ciblée sur son territoire, par exemple pour les réunions publiques</li> <li>☞ Un membre du Comité demande s'il est possible de pouvoir bénéficier d'un espace d'affichage sur les panneaux d'affichages muraux des Ecoles S. VEIL et M. CURIE.</li> </ul>
<p><b><u>LA BOÎTE À LIVRES</u></b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>☞ La boîte à livres sera transportée à la menuiserie du Centre Technique de la Ville le 6 janvier après-midi pour rénovation et consolidation.</li> <li>☞ Une réflexion est portée par le Comité pour une mise à l'abri des intempéries de la Boîte à livres.</li> </ul>

**Fin de réunion 20h15**